

**Monsieur Charles PASQUA  
Ministre d'Etat  
Ministre de l'Intérieur et  
de l'Aménagement du  
Territoire  
Place Beauvau  
75800 PARIS**

PARIS, le 25 janvier 1995

Monsieur le Ministre d'Etat,

Le MRAP est intéressé et préoccupé depuis de longues années par la situation des droits de l'Homme en Turquie. Il y a la question des Kurdes, que vous connaissez bien. Il y a aussi les autres militants poursuivis, pourchassés, le plus souvent torturés.

C'est le cas de M. Dursun Karatas, responsable connu de l'organisation révolutionnaire Dev Sol, actuellement détenu en France où il est entré sous une fausse identité, avec deux autres personnes.

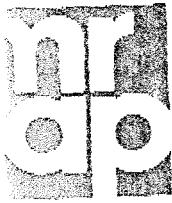
Il ne m'appartient pas de dire ce que décideront les juges, mais une chose semble évidente: quelle que soit leur décision, Karatas et ses compagnons ne peuvent être expulsés vers la Turquie, ni vers un autre pays qui serait lié à la Turquie par un accord d'extradition.

Nous estimons que, compte tenu des positions de la France dans le domaine des droits de l'Homme, qui ont du reste entraîné récemment des interventions auprès des autorités turques, les pouvoirs publics doivent se refuser à toute mesure d'expulsion vers ce pays. Nous espérons que notre point de vue rencontre ici le vôtre et celui du gouvernement de la République. Nous serions très heureux si vous pouviez nous confirmer dans cet espoir.

En vous remerciant,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'assurance de ma respectueuse considération.

Jean-Jacques KIRKYACHARIAN  
Membre de la Présidence du MRAP



## mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél. : (1) 48.06.88.00 - fax : (1) 48.06.88.01

### COMMUNIQUE

La Turquie persiste dans sa volonté d'anéantir le peuple kurde

En envahissant le Nord de l'Irak pour une opération clairement définie de "nettoyage", le gouvernement turc vient de franchir une étape de plus dans l'escalade de la violence et de la destruction systématique du peuple kurde.

Des milliers de villages détruits, les récoltes incendiées, la population contrainte à l'exode, les élus du peuple condamnés lors d'un procès inique, la presse baillonnée, toute voix en faveur de la paix étouffée: c'est tout un peuple qui est victime de la "terreur d'Etat". Cette nouvelle escalade se produit au moment même du Newroz, Nouvel An Kurde mais aussi symbole d'une résistance aussi vieille que l'histoire du peuple kurde et alors que des délégations d'observateurs étrangers venaient d'arriver au Kurdistan dans le but de tenter de freiner la répression.

Le MRAP tient à manifester son indignation devant cette nouvelle étape de la guerre menée contre le peuple kurde. Il réaffirme que seule, une solution négociée respectant les droits fondamentaux du peuple kurde est de nature à mettre fin à la violence dans cette région. L'option militaire choisie par le gouvernement d'Ankara ne peut conduire qu'à l'impasse. Nier cette évidence, c'est croire au mépris que ce que nous a enseigné l'histoire qu'un peuple que l'on lamine se soumet. C'est au contraire le pousser à redresser encore plus la tête et à affirmer son existence jusqu'au travers des armes. Toujours plus de morts et de destructions, cela signifiera toujours plus de haine et fera reculer encore la perspective d'une réconciliation des peuples turc et kurde.

La responsabilité de la France et de la Communauté européenne est grande: la complaisance manifestée à l'égard de la Turquie pour son entrée au sein de l'Union Européenne malgré les violations systématiques des Droits de l'Homme ne peut être qu'un encouragement aux crimes.

Plus que jamais il est urgent de réaffirmer la solidarité des démocrates français avec le peuple kurde, de demander avec plus de force la fin de la répression et l'engagement vers un processus de paix.

Paris le 21 mars 1995

**Monsieur Alain JUPPE**  
**Ministre des Affaires Etrangères**  
**37 Quai d'Orsay**  
**75700 PARIS**

PARIS, le 22 mars 1995

Monsieur le Ministre,

En envahissant le Nord de l'Irak pour une opération clairement définie de « nettoyage », le gouvernement turc vient de franchir une étape de plus dans l'escalade de la violence et de la destruction systématique du peuple kurde.

Des milliers de villages détruits, les récoltes incendiées, la population contrainte à l'exode, les élus du peuple condamnés lors d'un procès inique, la presse bâillonnée, toute voix en faveur de la paix étouffée: c'est tout un peuple qui est victime de la « terreur d'Etat ».

L'option militaire choisie par le gouvernement d'Ankara ne peut conduire qu'à l'impasse. Toujours plus de morts et de destructions, cela signifiera toujours plus de haine et fera reculer encore la perspective d'une réconciliation des peuples turc et kurde. Seule une solution négociée respectant les droits fondamentaux du peuple kurde est de nature à mettre fin à la violence dans cette région.

Nous sommes certains, plus que jamais, que la France peut jouer un rôle efficace pour faire cesser cette tragédie et pour peser dans le sens d'une solution pacifique.

Certains que vous agirez dans ce sens,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre respectueuse considération.

Alain CALLES  
Secrétaire Général Adjoint

**Mouvement contre le racisme  
et pour l'Amitié entre les Peuples**  
89 rue Oberkampf  
75543 PARIS CEDEX 11  
Tél. 43 14 83 53  
Fax: 43 14 83 50

**Fédération des Associations Kurdes  
en France**  
17 rue des Petites Ecuries  
75010 PARIS  
Tél. 44 83 01 89  
Fax 44 83 02 20

PARIS, le 14 avril 1995

Chers amis,

Vous trouverez ci-joint un appel qui a pour but, à l'occasion des commémorations autour du 8 mai 45, de rappeler que la « bête immonde » sévit encore dans certaines parties du monde et que le combat contre elle reste d'actualité.

Nous vous proposons de venir discuter avec nous des modalités pour organiser cette démonstration à caractère symbolique et festif le

**MERCREDI 26 AVRIL à 18h.30**  
**au siège du MRAP**

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette réunion, vous pouvez, pour des modalités pratiques et techniques, confirmer dès à présent votre accord sur ce texte à l'une des organisations ci-dessus.

Bien cordialement.

**Mouvement contre le racisme  
et pour l'amitié entre les peuples  
MRAP  
89 rue Oberkampf  
75543 PARIS CEDEX 11  
Tél: 43 14 83 53  
Fax: 43 14 83 50**

**Fédération des Associations Kurdes  
en France  
FEYKA-Kurdistan  
17 rue des Petites Ecuries  
75010 PARIS  
Tél. 44 83 01 89  
Fax. 44 83 02 20**

8 mai 1945: l'Allemagne nazie capitulait; après 5 ans de résistance sous toutes ses formes, les « peuples étaient venus à bout de la bête immonde ».

Depuis quelques mois, la libération des premiers camps de concentration avait révélé au monde sous toute son horreur l'incroyable ampleur de la barbarie nazie: des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, dépouillés de tout ce qui était humain, déportés, assassinés parce que leur seul « crime » était d'être juifs, tsiganes, ou tout simplement différents.

Hélas, le racisme, l'antisémitisme, le mépris de l'homme et des peuples avec son cortège d'horreurs qui le caractérise n'avaient pas disparu avec la défaite nazie.

Le jour même, fut en Algérie alors française, à Sétif notamment, jour de tueries contre le peuple algérien qui avait commis « l'erreur » de croire que son combat pour la liberté de l'Europe auquel il avait participé aux côtés des résistants français était aussi le combat pour sa propre liberté. Des dizaines de peuples devaient continuer à ployer sous le joug colonial dont il ne se débarrasserait qu'au prix de nouveaux sacrifices et de nouvelles tragédies.

L'apartheid en Afrique du Sud allait reprendre contre le peuple noir majoritaire les pires mesures d'exclusion raciste de l'idéologie nazie.

Si l'Histoire ne se répète pas, 50 ans après, la « bête immonde » vit toujours; l'idéologie nazie est de nouveau prônée au grand jour en France et dans de nombreux pays d'Europe; la chasse aux étrangers est légalisée sous couvert de lois xénophobes portant atteinte à des droits fondamentaux.

50 ans après, la purification ethnique ravage l'ex-Yougoslavie, le fascisme, qu'il se pare d'un manteau religieux, nationaliste ou militaire, plonge à nouveau des peuples dans la tragédie, comme en Algérie.

50 ans après, au Rwanda, un million d'êtres humains a pu être anéanti sous nos yeux; il ne s'agissait pas de « luttes tribales », mais de l'extermination délibérée d'hommes, de femmes et d'enfants, coupables d'être seulement ce qu'ils étaient.

50 ans après, aux portes de l'Europe, le peuple kurde voit son existence même niée depuis des décennies malgré les promesses: les puissances occidentales avaient pourtant reconnu sa légitimité lors du traité de Sèvres. Mais que vaut le droit des peuples face aux intérêts mercantiles du monde occidental?

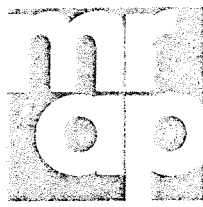
Après le génocide arménien perpétré par les Turcs dans le même silence complice du monde, aujourd'hui, c'est le gouvernement turc qui poursuit inexorablement sa politique de destruction et d'anéantissement du peuple kurde dont la culture est millénaire: destruction de villages, récoltes incendiées, population déportée, intellectuels pourchassés, langue et manifestations culturelles interdites, le génocide perpétré contre le peuple kurde se poursuit dans l'indifférence générale ou pire avec la complicité des puissances occidentales qui, comme la France, continuent d'armer le bras des assassins. Le Premier Ministre turc en intensifiant la guerre n'a-t-il pas parlé de « solution finale au problème kurde »? Terme qui, en ces jours de commémoration, ne peut pas ne pas nous rappeler de si sinistres souvenirs.

La complaisance actuelle manifestée à l'égard de la Turquie pour son entrée au sein de la Communauté Européenne malgré les violations systématiques des Droits de l'Homme et du droit international ne peut être qu'un encouragement au crime.

Le peuple kurde veut la paix et ne cesse de réclamer une solution politique au problème. La constitution, le 12 avril 1995, d'un Parlement kurde en exil est un nouveau pas historique vers ce règlement politique. Pourquoi cette sourde indifférence de la France? Pourquoi jeter une chape de silence alors que par la diversité de sa composition et sa volonté démocratique, ce Parlement ne peut qu'éclairer sur l'urgence d'une solution face à l'aberration politique et humaine de la poursuite du terrorisme d'Etat envers le peuple kurde?

Parce que la mémoire du passé n'a de sens que si elle est un enseignement pour l'avenir, les organisations suivantes appellent à commémorer la victoire sur la barbarie nazie en y associant la mémoire des victimes de tous les génocides passés ou présents et en manifestant leur volonté de s'opposer au racisme et au fascisme sous toutes ses formes ainsi que l'exigence du respect des droits politiques et culturels de tous les peuples,

**LUNDI 8 MAI 1995 à 14 heures**  
**PLACE DE LA BASTILLE à PARIS**



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**

**89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
minitel : 3615 mrap  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01**

**Centre d'information du KURDISTAN  
147, rue Lafayette  
75010 - PARIS -**

Paris, le 25 Juillet 1995

**président d'honneur**  
Pierre PARAF †

**présidence**

Jacques CHEVASSUS  
Jean-Jacques KIRKYACHARIAN  
Alain MIRANDA  
Charles PALANT

**secrétaire général**

Mouloud AOUNIT

**secrétaires généraux adjoints**

Alain CALLES  
Paul MUZARD

**comité d'honneur**

Henri ALLEG  
Maurice BÉJART  
Jacques BERQUE  
Yves BOISSET  
Jacques de BOURBON-BUSSET  
Aimé CESAIRE  
Jean-Pierre CHABROL  
Robert CHAMBEIRON  
Edmonde CHARLES-ROUX  
M.-José CHOMBART de LAUWE  
Alain DECAUX  
Henri DESOILLE  
Guy DUCOLONE  
Pasteur André DUMAS  
Henri FAURÉ  
Jean FERRAT  
Raymond FORNI  
Pierre GAMARRA  
Pierre GREMY  
François GREMY  
Colette GUILLAUMIN  
Monsieur Guy HERBULOT  
Jean HIERNAUX  
Georges HOURDIN  
Professeur François JACOB  
Albert JACQUARD  
Pierre JOXE  
Jean-Pierre KAHANE  
Jean LACOUTURE  
André LAJOINIE  
Batonnier Bernard LASSERRE  
Maxime LE FORESTIER  
Albert LÉVY  
Gérard LYON-CAEN  
Jacques MADAULE  
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ  
Françoise MALLET-JORIS  
Claude MAURIAC  
Josette MAURICE-AUDIN  
Albert MEMMI  
Robert MERLE  
Professeur Paul MILLIEZ  
Professeur Alexandre MINKOWSKI  
Théodore MONOD  
Marie-José NAT  
George PAU-LANGEVIN  
Gilles PERRAULT  
Michel PICCOLI  
Abbé Jean PIHAN  
Alain RESNAIS  
Emmanuel ROBLES  
Jules ROY  
Professeur Jacques RUFFIÉ  
Robert SABATIER  
Laurent SCHWARTZ  
Georges SEGUY  
Jean SURET-CANALE  
Bertrand TAVERNIER  
Haroun TAZIEFF  
Alain TERRENOIRE  
Jacqueline THOME-PATENOTRE  
Paul-Émile VICTOR  
Claude VILLERS  
Michel VOVELLE  
Georges WOLINSKI  
Iannis XENAKIS  
Bernard ZEHRFUSS

N/Réf. AC/LB 950725d1

Chers Amis,

Vous trouverez ci-joint notre communiqué ainsi que copie de notre courrier auprès de l'Ambassadeur de Turquie et du Ministre français des Affaires étrangères.

Par ailleurs, nous intervenons avec France Libertés pour que la Croix Rouge puisse se rendre sur place afin d'évaluer la situation.

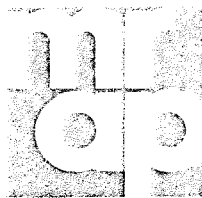
En vous réitérant notre soutien à la cause du Peuple kurde,

Je vous présente, Chers amis, mes salutations antiracistes.

**Alain CALLES**

**Secrétaire Général adjoint**

P.J. mentionnées



**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**

89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
minitel : 3615 mrap  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01

Monsieur Suleyman DEMIREL  
Président de la République de  
TURQUIE  
ÇANKAYA

ANKARA - TURQUIE

Paris, le 25 Juillet 1995

**président d'honneur**  
Pierre PARAF †

**présidence**

Jacques CHEVASSUS  
Jean-Jacques KIRKYACHARIAN  
Alain MIRANDA  
Charles PALANT

**secrétaire général**

Mouloud AOUNIT

**secrétaires généraux adjoints**

Alain CALLES  
Paul MUZARD

**comité d'honneur**

Henri ALLEG  
Maurice BÉJART  
Jacques BÉRQUE  
Yves BOISSET  
Jacques de BOURBON-BUSSET  
Aimé CESAIRE  
Jean-Pierre CHABROL  
Robert CHAMBEIRON  
Edmonde CHARLES-ROUX  
M.-José CHOMBART de LAUWE  
Alain DECAUX  
Henri DESOILLE  
Guy DUCOLONE  
Pasteur André DUMAS  
Henri FAURÉ  
Jean FERRAT  
Raymond FORNI  
Pierre GAMARRA  
François GREMY  
Colette GUILLAUMIN  
Monseigneur Guy HERBULOT  
Jean HIERNIAUX  
Georges HOURDIN  
Professeur François JACOB  
Albert JACQUARD  
Pierre JOXE  
Jean-Pierre KAHANE  
Jean LACOUTURE  
André LAJOINIE  
Bâtonnier Bernard LASSERE  
Maxime LE FORESTIER  
Albert LÉVY  
Gérard LYON-CAEN  
Jacques MADAULE  
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ  
Françoise MALLET-JORIS  
Claude MAURIAC  
Josette MAURICE-AUDIN  
Albert MEMMI  
Robert MERLE  
Professeur Paul MILLIEZ  
Professeur Alexandre MINKOWSKI  
Théodore MONOD  
Marie-José NAT  
George PAU-LANGEVIN  
Gilles PERRAULT  
Michel PICCOLI  
Abbé Jean PIHAN  
Alain RESNAIS  
Emmanuel ROBLES  
Jules ROY  
Professeur Jacques RUFFIÉ  
Robert SABATIER  
Laurent SCHWARTZ  
Georges SEGUY  
Jean SURET-CANALE  
Bertrand TAVERNIER  
Horoun TAZIEFF  
Alain TERRENOIRE  
Jacqueline THOMÉ-PATENOTRE  
Paul-Émile VICTOR  
Claude VILLERS  
Michel VOVELLE  
Georges WOLINSKI  
Iannis XENAKIS  
Bernard ZEHRFUSS

N/Réf. AC/LB 950725e2

Monsieur le Président,

Alors que se poursuit l'extermination du Peuple kurde dans le sud-est de la Turquie, 10.000 prisonniers politiques ont entamé une grève de la faim. En France, cette grève est relayée par des ressortissants kurdes.

Par cet acte, ils protestent contre la torture, les exécutions et les disparitions, alors que la répression s'aggrave encore dans le sud-est de la Turquie.

Le M.R.A.P. tient à vous faire part de son inquiétude. Il est illusoire d'envisager une solution qui ne répondrait pas aux aspirations et aux droits de tous les peuples de la région. Pour cela, il est nécessaire de répondre à l'appel lancé par les organisations kurdes. Tous les observateurs s'accordent à dire qu'il n'y a pas de solution militaire, et que seule une issue politique existe dans la crise actuelle.

La reconnaissance des droits des peuples, le respect des droits de l'Homme et la fin des massacres et des exécutions sont des conditions nécessaires à une véritable démocratie. C'est notre souhait pour la Turquie et les peuples qui la composent.

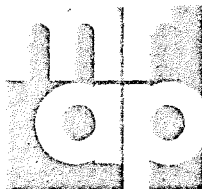
Dans cette attente,

Veuillez croire, Monsieur le Président, à notre haute considération.

**Alain CALLES**

**Secrétaire Général adjoint**





**mouvement  
contre  
le racisme  
et pour l'amitié  
entre les peuples**

89, rue oberkampf  
75543 paris cedex 11  
(1) 48 06 88 00  
minitel : 3615 mrap  
télécopieur  
(1) 48 06 88 01

**S.E. Monsieur l'Ambassadeur de  
la République de Turquie  
16, avenue de Lamballe**

**75016 PARIS**

Paris, le 27 septembre 1995

**président d'honneur**  
Pierre PARAF †

**présidence**  
Jacques CHEVASSUS  
Jean-Jacques KIRKYACHARIAN  
Alain MIRANDA  
Charles PALANT

**secrétaire général**  
Mouloud AOUNIT

**secrétaires généraux adjoints**  
Alain CALLES  
Paul MUZARD

**comité d'honneur**  
Henri ALLEG  
Maurice BÉJART  
Jacques BERQUE  
Yves BOISSET  
Jacques de BOURBON-BUSSET  
Aimé CESAIRE  
Jean-Pierre CHABROL  
Robert CHAMBERON  
Edmond CHARLES-ROUX  
M.-José CHOMBART de LAUVE

Alain DECAUX  
Henri DESOILLE  
Guy DUCOLONE  
Pasteur André DUMAS  
Henri FAURÉ  
Jean FERRAT  
Raymond FORNI  
Pierre GAMARRA  
François GREMY  
Colette GUILLAUMIN  
Monsieur Guy HERBULOT  
Jean HIERNAUX  
Georges HOURDIN  
Professeur François JACOB  
Albert JACQUARD  
Pierre JOXE  
Jean-Pierre KAHANE  
Jean LACOUTURE  
André LAJOINIE

Batonnier Bernard LASSERRE  
Maxime LE FORESTIER  
Albert LÉVY  
Gérard LYON-CAEN  
Jacques MADAULE  
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ  
Françoise MALLET-JORIS  
Claude MAURIAC  
Josette MAURICE-AUDIN  
Albert MEMMI  
Robert MERLE  
Professeur Paul MILLIEZ  
Professeur Alexandre MINKOWSKI  
Théodore MONOD  
Marie-José NAT  
George PAU-LANGEVIN  
Gilles PERRAULT  
Michel PICCOLI  
Abbé Jean PIHAN  
Alain RESNAIS  
Emmanuel ROBLES  
Jules ROY  
Professeur Jacques RUFFIÉ  
Robert SABATIER  
Laurent SCHWARTZ  
Georges SEGUY  
Jean SURET-CANALE  
Bertrand TAVERNIER  
Haroun TAZIEFF  
Alain TERRENOIRE  
Jacqueline THOME-PATENOTRE  
Paul-Émile VICTOR  
Claude VILLERS  
Michel VOVELLE  
Georges WOLINSKI  
Iannis XENAKIS  
Bernard ZEHRFUSS

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec surprise que nous avons pris connaissance (par la dépêche 667022A001 de l'A.F.P.) de l'inculpation d'une journaliste américaine, Madame Marcus, basée à Istanbul, sur la base de l'article 312 du code pénal turc.

Déjà, nous vous avons fait part de la réprobation, par de très larges secteurs de l'opinion publique française, des nombreuses atteintes à la liberté d'expression en Turquie, et de la substitution permanente de la répression policière et judiciaire à la discussion démocratique.

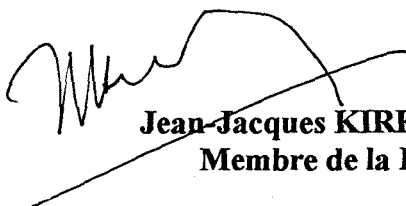
Mais ici, un pas de plus est franchi : comment un Etat peut-il poursuivre un journaliste accrédité, qui rédige en anglais des dépêches à l'attention de son agence ?

La démarche habituelle, déjà choquante, consistait à expulser les journalistes mal-pensants. Mais maintenant, ils risquent la prison.

Le Bureau National du M.R.A.P. estime que ces poursuites illustrent bien l'absurdité de la politique menée, depuis des années, par la Turquie pour venir à bout du problème kurde.

Comment venir à bout d'un problème, en effet, s'il est interdit de le poser ?

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de mes sentiments démocratiques.



**Jean-Jacques KIRKYACHARIAN**  
Membre de la Présidence